L'Independant du Canada.

Journal;

AGRICOLE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET POLITIQUE.

ABONNEMENTS 1 an $1,50
" 6 mois 75c.
" 3 " 50

WINDSOR ONTARIO, 25 MARS 1892.

AGITATION EN EUROPE

Emploi de la dynamite par les anarchistes

DESASTRE EN BELGIQUE

DYNAMITE EN FRANCE

PARIS 19 Mars—La police à aujourd'hui arrété un homme qu'on suppose être l'auteur de l'explosion a Laban.

0 0 0

Le Juge des Tribunaux de commerce, a été assaissiné hier par un nommé Jacques France.

0 0 0

Une explosion de dynamite, a pris place hier sur le Boulevard Saint-Germain qui à fait sauter la résidence du juge.

0 0 0

La police hier a continue ses recherches dans le cartier Hallait, 60 suspects ont été emprisonnés.

0 0 0

Le concierge de 105 Boulevard Malesherbe à trouvés 18 cartouches et 8 Bombes dans les cartiers des Français Revolutionnaires.

0 0 0

Hier au soir sur le Boulevard Arago, la police à trouvé une Bombe Coliudrical d'une force énorme, enveloppé dans du papier qui avait été allumé et qui était destiné à faire sauter le prison.

PARIS, 11.—Il s'est produit aujourd'hui dans une maison du boulévard Saint-Germain une explosion qui a détruit le premier et le second étage. On croyait d'abord que c'était une explosion de gaz. Mais on a ensuite appris que M. Benoit, juge chargé de diriger l'enquête sur le vol de cartouches de dynamite commis à Soisysous Etiolles, demeurant dans cette maison.

Un domestique seul a été légèrement blessé. Tous les meubles ont été détruits. Les murs ont l'air d'avoir eté criblés de mitraille. La police a ouvert une enquête sur cette explosion que l'on attribue aux anarchistes.

Le choc produit par l'explosion a brisé les vitres de toutes les maisons voisines. On estime les dégâts à 20,000 francs. Après un examen scrupuleux de la maison, le préfet de police s'est rendu à minuit chez M. Loubet, ministre de l'intérieur, pour lui faire un rapport complet sur l'affaire.

On est certain maintenant que l'explosion est l'oeuvre des anarchistes. Un foule énorme n'a cessé de rester toute la nuit dans le voisinage de la maison démolie.

PARIS, 12 mars.—De l'enquête faite par la police sur l'explosion du boulevard Saint-Germain, il résulte que la bombe, qui a éclaté hier chez M. Benoit, juge, demeurant au No. 136, était chargée de dynamite et de mitraille. Deux personnes ont été légèrement blessées. Un autre juge demeure également dans la maison de M. Benoit.

On dit que les individus qui ont fait éclater cette bombe ont fait le serment d'anéantir tous les juges.

PARIS, 12 mars.—L'explosion qui a eu lieu cette nuit au No. 136 boulevard Saint-Germain est beaucoup plus grave qu'on ne l'avait cru d'abord. L'escalier est complètement détruit; dans les différents appartemets de la maison toutes les vitres, les glaces, les tableaux soint brisés. Seul, un domestique nommé Isidore, a été blessé par des éclats du verre et non par l'explosion de la bombe. Ceci dit pour ne pas tomber dans l'exagération, car ce matin à Paris on parlait d'une catastrophe et de nombreux blessés.

L'incident est grave; il est évident que la dynamite a été placée dans la maison par les anarchistes pour se venger d'un des locataires, M. Benoit, conseiller à la cour d'appel, qui a présidé à Paris le procès des anarchistes du dernier 1er mai et qui est rentré avant-hier de Reims où il a présidé un autre procès fait a des anarchistes. Ceux-ci veulent donc commencer une campagne contre tous ceux dont ils se plaignent. Ils possèdent des quantités considérables de dynamite. La police a fait des recherches chez les anarchistes et n'a rien trouvé. M. Lozé, prefet de police, est personnellement tranquille; il dit que c'est un coup du hasard; mais les agents, à la préfecture, sont moins tranquilles.

BERLIN, 7 mars.—Toutes les personnes qui franchissent la frontière russe sont retenues et soumises à une inspection rigoureuse. La police a appris que les nihilistes cherchent à introduire en Russie une partie des cartouches de dynamite récemment volées dans une carrière en France, et les agents cherchent à faire échouer ce plan. Un ingénieur du nom de Leleure a été arrété dans l'une des villes-frontière, et on a trouvé sur lui des papier prouvant qu'il trempait dans le complot ayant pour objet d'introduire la dynamite en Russie.

BERLIN, 7 mars.—Les troubles qui se sont produits récemment en Allemagne, ont eu pour effet d'augmenter les divisions existant entre les différents groupes socialistes. Dans une réunion tenue aujourd'hui à Berlin par le groupe avancé et à la laquelle assistaient deux membres, on a attaque les modérés pour avoir dit que les émeutes avaient été l'oeuvre de vauriens. Les orateurs ont déclaré que le pillage d'un aussi grand nombre de boutiques était l'oeuvre d'ouvriers que la faim avait poussés au désespoir.

Les Etats-Unis et L'Angleterre

LA MER DE BEHRING.

La presse américaine se montre très irritée du refus de lord Salisbury de renouveler pour la présente saison de pêche, commençant le 20 mai prochain, le *modus vivendi* adopté l'an dernier entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne pour la protection des phoques de la mer de Behring, en attendant le réglement définitif de la question principale, soumis d'un commun accord à une commission arbitrale. On sait que le chef du Foreign Office, en même temps qu'il notifie ce refus au gouvernement de Washington, propose a ce gouvernement un accord suivant lequel la chasse de phoques serait interdite dans un rayon de trente milles au large des iles Pribyloff, qui sont le berceau et le refuge des animaux qui alimentent les pêcheries. Le ministre anglais n'explique pas les motifs de son refus; par conséquent il ne nous est pas possible de les appréeier. Cependant nous savons que les expert chargés par les deux gouvernements d'étudier la question de savoir dans quelle mesure la pêche des phoques par les pêchèurs canadiens menaçait la permanence de la race, ne se sont point accordés sur les conclusions, et il est très possible, probable même que, dans l'incertitude, le gouvernement de la Grande-Bretagne n'ait pas voulu continuer à priver encore pendant une saison ses sujets rivorains de la mer de Behring de l'exercice de l'industrie qui est leur seule ressource. De toute façon, il y a une exagération manifeste dans les assertions des politiques à l'emporte-pièce qui prétendent et affirment avec un ton de quasi certitude, que si les pêcheurs canadiens ne sont point tenus à l'écart cette année par le renouvellement des mesures prohibitives adoptées l'an dernier, la destruction complète des phoques peut s'ensuivre, et cette utile industrie être anéantie dans la mer de Behring et dans la partie limitrophe de l'océan Pacifique.

L'exagération, comme nous le disions tout à l'heure, et comme le constatent plusieurs journaux américains eux mêmes, saute aux yeux, et cependant plusieurs de nos confrères, avec l'exaltation fébrile qu'ils apportent dans leur polémique dès que s'élève un désaccord international qui peut fournir matière à déclamation, s'empressent de jeter feu et flamme, et ne parlent de rien moins que d'un *ultimatum* que le président Harrison enverrait à lord Salisbury si celui-ci persistait dans sa proposition d'une zone de trente milles, qu'ils traitent de ridicule et d'attentatoire a la dignité des Etats-Unis. Si lord Salisbury, dit le *Recorder* de New-York, est aussi insensé que l'a été le ministre britannique qui a perdu les colonies de la couronne, et veut répéter, après plus d'un siècle, la folle carrière de son prédécesseur, eh bien! soit!... que l'ultimatum soit envoyé au ministre britannique!.

Si cependant on examine les choses de sang-froid, on sera fort étonné de cet emportement. Le *Sun* rappelle que la proposition de lord Salisbury, traitée aujourd'hui avec tant de dedain et d'indignation, est à peu de chose près la même qui avait été suggérée l'an dernier par le gouvernement des Etats-Unis lui-même. M. Blaine, dit le *Sun*, fait allusion à cette suggestion dans une communication faite à sir Julian Pauncefote, ministre d'Angleterre, où il est dit: la première proposition du président, que je vous ai soumise, était qu'aucun bateau pêcheur canadien ne devrait être admis à s'approcher des iles Pribyloff à une distance de moins de vingt-cinq milles. Et, sir Julian, dans une lettre de la même date, a porté cette proposition à la connaissance de son de son gouvernement au nom de M. Blaine. Or, la différence que présente la condition actuellement posée par lord Salisbury c'est que la distance serait de trente milles au lieu de vingt-cinq, ce qui ne vaut vraiment pas la peine d'une si grande surexcitation.

Dégagée des complications de détail qui l'obscurcissent, la question, en somme, se réduit à ceci, que la réglèmentation définitive des pêcheries étant, en raison de la lenteur en apparence incurable des transactions diplomatiques, ajournée au moins à une année encore, les Américains éprouvent une très vive appréhension que les pêcheurs canadiens, dont le nombre s'est considérablement multiplié dans les dernières années, ne fassent cette année, si l'interdiction n'est pas absolue, une chasse plus fructueuse que ne peut le faire, dans les conditions actuelles, la compagnie américaine concessionnaire des pêcheries des des Pribyloff. Cette préoccupation se fait jour, en plus d'un lieu, dans les plaintes qu'exhale la presse touchant les procédés de lord Salisbury. Il est vrai, dit la *Tribune*, que les quatre experts n'ont pas pu s'entendre sur l'effet de la pêche dans les eaux pélagiques; mais ils sont arrivés unanimement à la conclusion que, depuis l'acquisition de l'Alaska, le nombre des phoques a sensiblement diminué, et que cette diminution est due à la main de l'homme. Avec le *modus vivendi* de l'an dernier, qui a été une déception et un leurre parce que lord Salisbury en a ajourné l'exécution jusqu'à ce que la flotte de pêche fût partie pour son expédition de maraude, 62,000 peaux ont été récoltées par les pêcheurs pélagiques, tandis que les locataires des iles Pribyloff n'en ont recueilli que 7,500. Si, sous le *modus vivendi*, les marandeurs—*lisez* les pêcheurs canadiens—ont pu exécuter cette destruction en gros, qu'est-ce que ce sera s'il n'existe pas de *modus vivendi?*

C'est là que le bât blesse. Mais qu'y faire? Entre l'interdiction absolue et la limite de trente milles, ou de vingt-cinq milles, ou une limite quelconque qui ne peut être qu'un palliatif, lord Salisbury insiste pour la limite. L'interdiction vaudrait mieux sans doute pour les intérêts américains; mais le gouvernement anglaie envisage la chose au point de vue des intérêts des nationaux britanniques. On ne saurait lui en faire un crime, et il n'est pas absolument sérieux de s'écrier, comme le fait un de nos confrères à ce propos: Il n'est pas possible que lord Salisbury veuille la guerre; mais s'il la veut, il l'aura!

TRANSPORT DES GRAINS PAR LE PACIFIQUE

M. FREMONT. Est-il à la connaissance du gouvernement qu'une forte partie du surplus de la récolte du Manitoba et du Nord-Ouest est actuellement expédiée en Europe par la voie de New-York? Est-ce l'intention du gouvernement de prendre quelque mesure pour assurer l'expédition de ce grain par les ports des provinces s, en hiver.

SIR JOHN THOMPSON répond que le fait en question est venu à la connaissance du gouvernement qui a fait tous les efforts possible pour y remédier, mais sans succès.

LE PACIFIQUE PAR QUEBEC.

M. FREMONT Le gouvernement est-il informé que la construction d'un chemin de fer entre Moncton et Edmonton, d'un pont de chemin de fer à Québec, et d'une ligne directe en Québec et un point sur le chemin de fer du Pacifique Canadien près du lac Supérieur, raccourcirait de près de 3000 milles la distance, par [illegible] entre Halifax et Winnipeg.

HON. HAGGART répond que le gouvernement n'a reçu aucune telle information.

M. FREMONT—Est-ce l'intention du gouvernement de prendre des mesures, au cours de la présente session, pour remplir la promesse faite par feu Sir John A. Macdonald, en cette Chambre, le 17 avril 1884, au sujet de la construction d'un pont de chemin de fer à Québec ou aux environs pour relier l'Intercolonial au Pacifique Canadien, pont pour lequel des études préliminaires ont été faites?

Hon. HAGGART répond qu'il a relu dans le Hansard les paroles de Sir John Mcdonald auxquelles M. Frémont fait allusion, et qu'il n'y voit aucune promesse d'un pont à Québec.

IMPORTATION D'OUVRIERS EN CANADA.

M. TAYLOR propose la deuxième lecture de son bill à l'effet d'interdire l'importation d'étrangers en vertu de contrats pour accomplir un travail en Canada. M. Taylor dit que son bill a pour but principal de protéger les ouvriers canadiens des villes et villages situés le long de la frontière américaine, contre la concurrence injuste des ouvriers des Etats-Unis. Concurrence injuste parce que les Etats empêchent les ouvriers candiens d'aller travailler aux Etats-Unis en vertu d'engagements faits en Canada et à moins que ces ouvriers ne résident aux Etats. Le bill soumis aujourd'hui à la Chambre est une copie du bill passé par le Congrès américain et dont souffrent les ouvriers canadiens.

M. FRASER, de Guysboro, dit qu'il ne veut pas de mesures de représailles à l'adresse des Etats-Unis. Si le Congrès américain a voté une loi injuste, inique, vexatoire et contraire aux véritables intérêts des Etats-Unis, ce n'est pas une raison d'adopter une loi semblable en Canada. Une loi de ce genre serait un obstacle à l'immigration dont nous avons un grand besoin et arrêterait le développement du pays.

M. SPROULE répond que le bill de M. Taylor fait une exception en faveur des immigrants Européens; le bill ne s'applique qu'aux ouvriers américains.

SIR JOHN THOMPSON dit que le gouvernement comprend parfaitement la protection qu'il doit aux ouvriers canadiens, mais il ne peut dans le moment donner son approbation au bill de M. Taylor. Cette question des rapports entre les Etats-Unis le Canada au sujet des ouvriers a fait le sujet d'une protestation de la part du gouvernement canadien, mais malheureusement la loi dont on se plaint en Canada est du ressort du congrès américain. Le président des Etats-Unis et ses ministres n'y peuvent rien. Sir John Tompson propose que la deuxième lecture du bill de M. Taylor n'ait lieu que dans six mois.

M. Laurier critique le bill de M. Taylor qu'il qualifie de mesure de représailles vexatoires. La loi passée par le congrès n'était pas dirigée contre le Canada mais n'a pour but que d'empêcher une immigration européenne nuisible aux intérêts américains, il n'a pas vu dans la correspondance entre le gouvernement canadien et celui de Wasington le protêt dont parle Sir John Tompson. Où est ce protêt? M. Laurier dit que le meilleur moyen de régler cette difficulté serait d'entommer des négociations spéciales avec le gouvernement des Etats-Unis.

M. Ives et M. Ingram s'opposent à la motion de Sir John Tompson, M. Ingram demande que plus de temps soit accordé à la discussion de ce bill important. En conséquence il propose comme sous-amendement que le débat soit ajourné. Cette motion est acceptée unanimement et le débat est ajourné.

LE COMITÉ DES SUBSIDES.

A cinq heures et demie, la chambre se forme en comité des subsides et vote plusieurs crédits.

A six heures la chambre s'ajourne à demain.

FARNHAM, 18 MARS 1892

Monsieur Bénéteau
Windsor Ont.

Cher Monsieur

Je m'empresse de vous adresser par freight C. P. R. les 150 lbs de graines demander par vous.

La culture de la betterave n'est pas plus difficile que n'importe quel le autre. Elle demande des soins pour le sarclage le demariage—voilà tout, les cultivateurs qui réussissent à produire des choux, des carottes etc., feront très bien de la betterave.

Ceux qui sarcleront où démariront trop tard n'auront qu'une demie récolte.

Je vous donne deux sortes de graines, une plus courte, l'autre plus longue, les deux fourniront des betteraves riche.

Je n'ai pas encore de brochure français et anglais sur la betterave je vais les faire préparer. En attendant je vous envoie un circulaire.

Alfred Musy.

OBSERVATION.

En annonçant a nos lecteurs l'arrivée des semences de betteraves dans le but d'essais à faire pour l'introductions de l'industrie sucrière dans le comté, nous sommes heureux de saluer d'avance et avec une vive approbations, l'appositions systématique qui se préfane chez la horde des tapageurs, toujours prêts à faire du tam tam, des que les Canadiens veulent secouer le joug des hommes étouffairs qui aiment tout l'ombre en faveur de leur genre d'exploitateurs parmi nous.

Cette appositions effrénée est la meilleure garantie de succès qu'il nous soit possible de désirer pour réussite, dans quelques années notre comté aura une immense richesse à exploiter dans la culture de la betterave à sucre. Des sucreries s'y établiront et y prospèreront, n'en déplaise aux betteraves-carottes, hurlant si fort aux oreilles de nos fermiers pour les effrayer.

Parmentier en travaillant à introduire la pomme de terre, pour l'usage domestique, avait contre lui les préjugés les plus universels à combattre, et de la part de gens autrement marquants que les quelques petits raquets, toujours à nos talons, ne pouvant mordre plus haut. Cependant il lui suffit d'un fartagème bien simple et bien inaffensif pour avoir raisons de ses détracteurs. On raconte qu'il nous brave et tous bonnement placer une garde de jour et de nuit, chargée, soit disant, de veiller à ce que personne ne touche à la récolte d'un champ de pommes de terre plantées comme dernière expérience ce que voyant les voisins, chacun deux voulut dès lors tromper la garde qui avait l'ordre secret de laisser faire en se couchant à propos. L'année suivante la cause de la pomme de terre était gagnée et dès cette époque tout le monde sait ce qu'il en est advenu. Qui ne sait de même combien aujourd'hui la pénurie de cette récolte est redoutée dans toutes les classes de la société?

Ilen sera de même de la betterave à sucre, partout où le sol se prête à sa culture. Que nos fermiers fassent l'estimation approximative du montant d'argent qu'ils payent ensemble pour l'usage du sucre dans leurs ménages, ils verront s'il ne serait pas avantageux pour eux de garder cette somme vraiment colossale que chaque année qu'ils versent aux bénifices de l'étranger, acheter ce que l'on peut produire si facilement n'est pas l'économie domestique de la ferme, quoi qu'en disent les étoiles apparues pour nous guider dans toutes nos affaires ces blocs enfarinés ne nous sentent rien qui voille.

TROISIEME PARTIE POLITIQUE

BLACK ET CHAPELEAU

D'après les dernières nouvelles, il parait que Messieurs Blake et Chapeleau, les deux éminents politiciens du Dominion, sont à s'entendre sur les bases fondamentales du partie INDEPENDANT.

Que ces mesures devraient être prises sous peut, nous n'en doutions pas; mais quelles naitraient aussi vite nous ne nous y attendions guèse; car si les sentiments politiques qui viennent d'être exprimes dans la province de Quebec, sont honnêtes et sincères, il faudra un peu de temps pour calmer l'enthousiasme des vainqueurs. Par conséquent, il nous sembles qu'il serait prudent de la part des parains du parti independant de sommeiller encore pour quelques temps aumoins.

SOL WHITE

Nous publierons la semaine prochaine l'adresse de Mr. White sur les estimées concernant les appropriations pour l'encouragement de l'agriculture. Le maintien d'un collège agricole à Guelph.

Cette adresse est certainement celle qui intéresse le plus les cultivateurs d'Essex, et aussi nous prions nos lecteurs d'y bien prendre attention. Elle devra occuper au moins deux collonnes.

LE PORT DE QUEBEC ET LE COMMERCE D'EXPORTATION

PAR M. V. CHATEAUVERT
De la maison J. B. Renaud et Cie, Président de la Chambre de Commerce, de québec.

So port de Québec, par son étendue, sa profondeur et ses facilités d'accès, jouit d'une réputation universelle, il n'est peut-être pas d'autre port qui puisse lui être comparé dans le monde entier. Les flottes les plus considérables de navires marchands, à voiles et à vapeur, et et de tout tonnage, y ont trouvé en tout temps un mouillage facile à haute et basse marée, en plein courant, où aux quais mêmes qui bordent le port sur les deux rives.

Autrefois sa clientèle était énorme.

Des circonstances particulières, des changements dans le courant ordinaire du trafic, la concurrence se développant sur plusieurs points, les intérêts de plusieurs syndicats maritimes concentrés en un seul endroit, ont contribué à enlever au port de Québec une forte partie de cette clientèle. Cependant le port n'a rien perdu des avantages naturels qu'il offrait; au contraire il les a notablement augmentés. Un jour qui n'est pas aussi éloigné qu'on peut le croire, alors que le trafic se trouvera bien à l'étroit ailleurs, on viendra lui redemander les faveurs de jadis et l'on finira par convenir de nouveau que c'est le seul grand port du Saint Laurent, vraiment digne de ce nom.

Sa position le rend éminemment propre au commerce d'exportation, comme je viens de le dire; on a pour ainsi dire décuplé ses avantages naturels par la construction de grands bassins et d'immenses jetées, et ces travaux ne sont encore qu'une partie d'un système extraordinaire de constructions qui seront exécutées au fur et à mesure que les besoins du trafic le réclameront.

Sur ces jetées, l'exportateur de grains, bestiaux et marchandises verra en peu de temps se dresser des élévateurs et des entrepots d'emmagasinage dans lesquels des trains entiers apporteront ou prendront des cargaisons de toutes sortes.

Sur les deux rives, le port est sillonné par des voies ferrées qui le mettent en communication avec l'intérieur et du Canada et des Etats Unis.

En résumé, avec son site et avec l'outillage obligé d'élévateurs et de magasins ou entrepots d'emmagasinage, il peut obtenir une proportion d'au moins 30olo à 40 p. c. exportations qui se font du nouveau continent vers l'ancien monde, ce qui serait un excédant de 20 p. c. à p. c. sur le commerce actuel d'exportation, et cet excédant de trafic proviendrait surtout des ports américains.

Quand notre système d'élévateurs et de hangars a grains et à farine sera terminé et en fonctionnement et que nous aurons inauguré le commerce d'exportation de Québec en Europe, c'est alors qu'il faudra que le projet d'un pont sur le Saint Laurant à Québec se fasse, bon gré mal gré. Il arriva tout probablement ceci: c'est que les compagnies de chemins de fer qui viennent aboutir aux deux rives du port, formeront ensemble un syndicat avec chacune une mise de fonds proportionnelle à leur capital respectif, et avec l'aide d'une subvention gouvernamentale, exécuteront cette importante entreprise. Ce pont sera le point de soudure de notre système de chemins de fer depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique, de Vancouver à Halifax; la voie serrée n'aura pas de solutation de continuité, le pont, à Québec, sera libre (free brrdge) et le voyage entier sera sur le territoire canadien.

La position du port de Québec, par rapport aux grands ports de mer de l'ancien continent, mérite bien ainsi d'être mise en relief au moyen de quelques chiffres. Ainsi de Montréal à Liverpool, la distance est de 2850 milles, de Québec à Liverpool, cette distance est de 2660 milles ou de 180 milles plus court.

De Portland à Liverpool, la distance est la même qu'entre Montréal et Liverpool: 3,180 milles.

Québec a donc sur la distance qui sépare notre continent de Liverpool un gain de 180 milles sur Montréal; d'autant sur Portland; de 235 milles sur Boston et de 520 milles sur New-York.

Les même différences proportionnelles existent naturellement en faveur du port de Québec, dans les distances qui séparent les ports susdits des autres principaux ports d'Europe; comme Brest, le Havre, Brême, Hambourg, etc.

Si la distance est une considération importante pour le transport des marchandises, il ne faut pas oublier qu'il y a encore la question de salubrité d'un port à mettre en ligne de compte: à ce point de vue le port de Québec ne laisse rien à désirer: l'eau s'y renouvelle à chaque marée, et, situé comme il l'est, à proximité de l'endroit où le fleuve s'élargit pour un peu plus loin prendre le nom de golfe, il a le benefice des brises fraiches du fleuve dans les chaleurs les plus fortes, l'air frais circule sur tous les quais. On conviendra que ce sont là des conditions difficiles a trouver ailleurs pour l'emmagasinage en bon état des grains et denrées de toutes sortes susceptibles de se détériorer. Et pour le parquage et l'embarquement du bétail d'exportation, il est peu d'endroit où le bétail puisse être débarqué des trains et descendre à bord des steamers en meilleur état, avec plus de promptitude et de facilité. L'expérience la d'ailleurs déjà parfaitement demontre.

Nous avons eu plusieurs fois connaissance du fait que des voyageurs et des marchandises débarqués de steamers sur la jetée Louise, prenaient un convoi du Pacifique, après être demeurés quelques heures en ville, et arrivaient à Toronto, au moment où le steamer qui les avait apportés d'autre mer, n'était pas encore entré en rade à Montréal; c'est-à-dire que voyageurs et marchandises avaient, dans le même espace de temps, gagné une avance de 353 milles sur le steamer. Dans un siècle où l'on essaie par tous les moyens industriels et scientifiques de supprimer les distances et d'économiser le temps, ce fait ne manque pas d'importance et ne devrait pas échapper plus longtemps à l'observation des gens d'affaires et des économistes, surtout quand, dans le trafic d'exportation, disons par exemple, de céréales et des provisions de bouche, on calcule par fractions sur des economies de fret ou de main d'oeuvre, les profits que l'on peut réaliser.

Québec a un commencement d'organisation magnifique pour le commerce d'exportation,—il ne s'agit que de la compléter; —ce qui reste à faire est peu; comparativement à ce qui est déjà fait. Dans quelques mois des éleveteurs et des entrepots d'emmagasinage seront en pleine construction.

De là à organiser dans la vieille capitale, des compagnies d'exportation qui amèneront de la clientèle au port et dirigeront de son côte au moins le surplus du trafic qui se fera par la voie du Saint-Laurent, il n'y a pas loin. Les barges à vapeur qui viennent chargés de grains de Chicago, Duluth, Port Arthur et ailleurs, peuvent se rendre à Québec à aussi bon marché qu'à Montréal,—et si toutefois il pouvait y avoir une différence dans les taux de fret, cette différence serait à peine sensible dans le prix des cargaisons. Ces barges pouraient remonter le Saint Laurent avec le fret des steamers océaniques pris à Québec même et trouveraient certes des avantages notables dans cette opération. Les propriétaires de ces barges savent bien que le transport du grain et des marchandises par eau est encore le plus economique qui existe et qu'il défie sous ce rapport la concurrence des chemins de fer.

En signalant plus, particulièrement aujourd'hui au monde commercial les avantages que présente à tous les points de vue le grand port de Québec, loin de moi l'idée de vouloir suggérer l'accaparement du commerce d'exportation au détriment d'autres centres d'exportation, mais bien, de suggérer l'idée d'amener par la voie du Saint Laurent tout le trafic possible de l'ouest américain, et pour cela d'utiliser, chemin faisant, toutes les ressources que peut offrir le port de l'ancienne capitale.

Québec, 12 février 1892.

PROPOS DE TABLE

Le fameux banquet des Brandebourgeois fournira aux chroniqueurs sérieux et aux conteurs humoristiques de l'avenir, bien après que ce siècle aura sonné sa dernière heure, non pas un sujet, mais des sujets inépuisables de commentaires sur la singulière individualité du présent empereur d'allemagne, sur ses étrangetés politiques et sur ses excentricités personnelles. On a déjà bien glosé sur la solennité gourmée de cette petite fête de burgraves où le jouvenceau qui règne en Allemagne a saisi une nouvelle occasion de proclamer, de crainte qu'on ne l'oublie, son omniscience et son omnipotence impériales. Mais il se révèle tous les jours des détails nouveaux, plus ou moins authentiques d'ailleurs, qui mêlent un peu de drôlerie à ces incongruités attristantes, et donnent à certains côtés du drame qui se joue là bas une saveur d'opéra-bouffe parfois réjouissante. Ainsi, à côté du discours à grand orchestre de Guillaume, qui a été transcrit dans toutes les langues sublunaires, et où il a dit à ses sujets que ceux qui n'étaient pas contents avaient le droit d'allez habiter un *wigwam* chez les Sioux, il transpire une foule de menus propos égrenés dans les conversations d'après-boire, où il y a des traits charmants tombés des lèvres augustes, qui se redisent maintenant de bouche en bouche, comme on se montrerait dans l'intimité des perles ramassées sur les pas du maitre. Celui-ci, par exemple, Un courtisan, suspendu aux lèvres impériales pendant le discours, trouva l'occasion de glisser à demi-voix ces mots mémorables entre deux periodes: Votre Majesté n'oublie pas la Russie? Sur quoi Guillaume répond, avec l'à-propos et le sang-froid dont il est coutunier: La Russie, je la pulvériserai! Propos bien plus digne d'être transmis à la postérité que beaucoup de mots plus ou moins héroïques qui ont fait leur trou dans l'histoire.

Mais la chose ne finit pas là; ce n'est qu'un prélude. Notons en passant qu'il est déjà assez étonnant que le propos ait été tenu d'empereur à voisin de table mais que plus étonnant encore est qu'il ait été entendu au delà de l'oreille à laquelle il était destiné. Il l'a été, cependant, et il a été rapporté là où il devait faire l'effet d'un boulet en plein bois.

C'est le comte Schouvaloff, ministre de Russie à Berlin, qui a reçu la bombe. Il n'y a pas cru d'abord. Il savait bien que Guillaume II, qui, par patriotime, ne boit pas de champagne français—en public—et le remplace par un petit Moselle mousseux anodin, a néanmoins la langue un peu légère quand il arrive que la solennité de l'occasion a un peu forcé la dose; cependant il savait combien le jeune empereur était à cheval sur sa dignité vis-à-vis de ses fidèles Brandebourgeois, si ferrés eux-mêmes sur le décorum. Aussi ne voulut-il pas s'en tenir à un témoignage, qui pouvait n'être qu'une fumisterie de gens en veine de bonne farce, et il alla aux informations. Mais il n'y avait pas à douter. Guillaume avait bien dit. Je la pulvériserai, et naturellement le comte Schouvaloff, qui n'est pas un ambassadeur pour rire, n'a rien eu de plus pressé que de communiquer la nouvelle à M. de Giers, ministre des affaires étrangères de Russie, qui est d'un degré encore plus grave que le comte Schouvaloff. M. de Giers, après avoir sursauté comme un coursier de l'Ukraine piqué d'un taon, s'en est allé tout d'un trait au palais, et a respectueusement, avec toutes sortes de détours et de préliminaires, fait part au tsar de la folle boutade de Guillaume II. M. de Giers avait reculé d'un pas dans la crainte d'une explosion. Mais Alexandre était, par hasard, de bonne humeur ce jour-là. Qu'on aille me chercher, dit-il avec sa bon sourire, l'ambassadeur d'Allemagne, le général de Schweinitz, et quand M. de Schweinitz fut en sa présence, il lui raconta ce que M. de Giers lui avait rapporté d'après le récit du comte Schouvaloff; et il lui dit à mots comptés, du haut de sa grandeur: Dites à l'empereur votre maitre que quand il voudra commencer à pulvériser, c'est avec le plus grand plaisir que je ferai passer la frontière à un demi-million d'hommes.

Il serait curieux maintenant de savoir si le général de Schweinitz a fait la commission à son maitre, et ce que celui-ci a répondu. Le Mail and Express, qui rapporte les propos impériaux, fait cette réflexion que plus d'une guerre, quand les temps étaient à la guerre, ou eu des motifs plus légers que cet échange d'impertinences souveraines. C'est vrai, mais le temps n'est pas à la guerre, ou du moins la guerre n'est pas mûre, et quand elle le sera il n'y aura pas besoin que les empereurs s'agacent pour qu'elle éclate. Suivant un vieux dicton, les canons partiront tout seuls. Nous n'en sommes pas là, et au sérieux, rien au tragique. Le jour où se déchainera la grande trombe qui couvrira l'Europe de feu et de sang, ce ne sera point un badinage, un propos de table de Guillaume qui donnera le signal.

Il fera bien, du reste, de se tenir pour averti. S'il y a une chose sérieuse dans tout cela, c'est la leçon que lui donne, vraie ou supposée, la réplique attribuée au tsar, menacé de pulvérisation; ce ne sera pas pour rire que, le jour où il bougera pour le bon et non plus en paroles, il sortira de terre des centaines et centaines de mille hommes de tous les côtés de l'horizon pour lui faire rentrer ses folles fanfaronnades dans la gorge. On ne le craint nulle part et on commence à le dédaigner chez lui. Il ne lui faudra pas beaucoup d'aventures comme celle du banquet des Brandebourgeois pour que des ovations dans le genre de celle qui en a été la suite à Berlin soient le commencement de la fin.

LA VIE PRATIQUE

"Nous empruntons ce qui suit du Nouiteur."

Un des défauts caractéristiques du tempérament des Canadien-français est de s'enthousiasmer pour peu de chose aux heures de succès, d'exagérer parfois la valeur des hommes et de ne pas se rendre suffisamment compte de la portée économique des événements; enfin, de se trop occuper de matières spéculatives où la dispute entre pour beaucoup et la pratique pour rien ou à peu pres. En réalité, c'est, avec la prétention d'avoir la science infuse, leur défaut capital et celui qui les retient en arrière dans le mouvement progressif du pays. On leur a répété à satiété qu'ils avaient du talent, et c'est vrai; malheureusement on a trop négligé de leur dire que le talent ne produit guère, à moins d'être secondé par le travail. Aussi que de tâtonnements dans toutes les branches de l'industrie où nos compatriotes sont engagés, et que de demi-succès dans plupart des cas!

Il ne faut pas se faire illusion désormais, il ne faut plus se reposer sur des talents naturels, si nous voulons jouer un rôle effectif dans notre pays. Il faut, en résumé, que les membres des professions libérales augmentent leur somme de science, il faut que nos marchands exigent de leurs employés une plus grande somme de connaissances techniques du commerce et de la finance, une connaissance plus approfondie des ressources et des moyens de communications du Canada, que nos mécaniciens deviennent autre chose que des imitateurs des inventions étrangères, que nos ingénieurs civils soient assez forts pour dispenser l'industrie canadienne de s'adresser à la science étrangère, que nos cultivateurs sortent de l'abominable routine qui déprécie leurs héritages, que toute la generation actuelle enfin, laissant de côte tant de vetilles dont elle s'occupe, consacre un peu plus de temps à preparer aux couches nouvelles un avenir de prosperite.

Cette condition du travail plus grand, plus varie et plus perseverant, le respect de cet adage americain, "time is money," sont absolument essentils aujourd'hui, si les canadiens-français veulent rester en Canada; autrement ils sont une race finie! plutôt un embarras qu'un avantage aux autres races qui les debordent de toute part sur ce continent, chose dont ils n'ont pas du tout l'air de s'apercevoir, mais qui sera pour eux l'occasion d'un reveil bien penible, s'ils n'y prennent garde.

Qu'on nous traite de pessimiste tant que l'on voudra, que les exploiteurs des Canadiens-français, dont la majorité se trouve sans doute dans leurs propres rangs, se moquent tant qu'ils voudront du noir que nous mettons au tableau, tant pis! Notre devoir quand même est de signaler le danger du jour.

Le travail serieux, progressif intellectuel n'est pas assez en honneur parmi nous, et il n'y a pas que la generation actuelle qui souffre de ce mal: nos enfants en souffriront.

Prenons garde! car nous allons à la derive.

ARCHE WALKER

25 MARS

Avoine No. 1 par minot 2§c.
Blé-dinde " 1 " " 44c.

MARCHES DE WINDSOR

Foin la tonne.... 13 a 14 piastres
Avoine le minot.... 33 et 33 cents
Blé d'inde " " " 48 cents

VIANDES

Ces prix sont corrigé tous les semaines par J. J. Foster, de Windsor.

Porc	$6 a $6½ piastres
Mouton	6½
Agneau	7½
Veau	6 a 6½ cents
boeuf	4½a 5½

VOLAILLES

Dindes	10 cent lbs
Poulet	8 " "
Canards	8 " "
Oies	7.

POISSONS

Blanc et traite en gros	9 cents
Perches	7 cents

CONCOURS IMPORTANTS

Jeunes gens attention

A Vous est reservee la destine futuree du pays

Afin d'attirer d'avantage l'attention sur ce sujet; Nous offrons les prix suivants.

$100.00

de PRIMES seront distribuées entre les abonnés que prendront part a un concours publique, à Windsor, et développeront le suje suivant:

Indépendance du Canada obtenue par voie de négociations avec l'Angleterre.—Pour le cas, où l'indépendance nous serait accordée, quelle serait la forme de gouvernement à adopter, répondant le mieux aux intérêts du pays en général, et du peuple canadien-français en particulier.

La somme totale de $100, sera divisée en 5 prix comme suit: $50, $25, $10, $10, $5, selon le mérite des concurents, lesquels seront jugés par des personnes désintéressées et compétentes.

$10,00

Un second prix de dix piastres sera donné pour le plus grand nombre et les meilleures correspondances ayant rapport l'indépendance du Canada obtenue par des moyens légitimes de transaction avec l'Angleterre.

$5,00

A celui de nos abonnés qui nous enverra, dans le courant de la présente année, le plus grand nombre d'abonnements.

$5,00

A celui qui nous remettra la meilleure correspondance sur le développement de notre Agriculture et de nos industries. Le tout appuyé par des preuves.

$5,00

A celui qui combinera plus de Mots se servant des lettres comprise dans le mot, INDEPENDANT.

$5,00

A l'élève poursuivant un cours d'étude quelconque dans le comté d'Essex qui nous fournira la meilleur correspondance sur les avantages que peut retirer le peuple Canadien Français de l'Indépendance du Canada.

Toutes les Communications de ce genre devront être signées par l'instituteur enseignant le correspondant

Nous enverrons gratis l'Indépendant pendant un an à ceux qui nous remettront cinq abonnements

Nous offrons à payer pour un cour complet au collège de Mme. Johnson à Détroit, à chaque demoiselle qui nous fera parvenir 50 abonnements payés.

Nous nous engageons non seulement à payer les frais d'Ecole, mais encore la pension des jeunes étudiantes durant leur séjour dans établissement.

Il est inutile de dire que Mme. Johnson enseigne les modes, les coupes et les ajustages pour les habits de dames de mode française.

Les dames et les demoiselles sont respectueusement invitées à entrer au bureau de l'Indépendant, où Mlle. Boucher se fera un plaisir de donner les renseignements nécessaires.

Dougal block au dessus du magasin Laubie.

Si vous désirez obtenir des renseignements sur la manière de concourir écrivez nous; toute communication sera tenue strictement secrète.

No. 5

FEUILLETON

MARIANNE AUBRY

LE CHATEAU DES ORMEAUX.

Je me gardai bien de conter l'aventure à Louisa. Je ne fermai pas l'oeil de la nuit, inquiète de reparaître le lendemain devant ma maitresse. Je n'avais qu'à me louer de ses bontés, et je me désolais de lui avoir fait de la peine. Si, au moins, pensais-je, je venais à rencontrer ce Monsieur, je lui demanderais une explication.

Le lendemain, toute tremblante, j'entrai dans la chambre de Madame. Mon service me sembla long et pénible ce jour-là; j'attendais des reproches, et plus ils se faisaient attendre, plus je les redoutais. Quel fut donc mon étonnement, lorsqu'avec un air de bonté, ma maitresse me dit: Ma bonne Marianne, j'ai grande confiance en vous; ma fille sort du couvent dans un mois, vous prendrez son service. Ne croyez pas que ce soit une défaveur, mon enfant; je vous estime profondément à partir de ce jour, et je vous confie ce que j'ai de plus cher au monde. Ma fille est délicate; il lui faut des soins dévoués; je les attends de vous. Voici une bonne montre d'argent que je vous offre en témoignage de ma satisfaction.

Cette faveur imprévue me causa une vive émotion; ce fut à grand' peine que je parvins à exprimer ma joie. Pauvre fille! disait madame Laroche; honnête servante! Et ces paroles si douces me parurent une récompense mille fois plus précieuse que la grosse montre d'argent.

La voilà, cette montre, Jeanne; elle ne m'a pas quittée. Il est quatre heures; y pensez-vous? Et votre toilette? Nous n'avons pas trop de temps; il y a réunion aujourd'hui.

—Ma chère nourrice, permets-moi, de grâce, de rester encore un peu ici; tu mettras tes lunettes pour aller plus vite.

Sais-tu qu'avec tes contes de bonne femme tu pousses singulièrement mon esprit à la réflexion. Habituée depuis mon enfance à te voir sans cesse occupée de nous, je croyais tout simple, pour une domestique, d'être honnête et vertueuse; maintenant j'entrevois des devoirs sérieux.

Que serais-tu devenue sans les premières leçons de la bonne fermière? Je déteste cette demoiselle Louisa, qui voulait faire de toi une fille flatteuse!

—Jeanne, j'étais en effet perdue sans mes principes religieux; il est bien clair que sans cette idée fixe: Dieu me voit, ma droiture n'eût pas résisté à cette épreuve.

Vous ne pouvez pas, malgré votre esprit, mon enfant, vous imaginer à quel point il est pénible et difficile de servir.

La conviction seule du devoir peut nous soutenir. Toujours se lever matin, travailler jusqu'au soir, suspendre une occupation pour obéir à un ordre nouveau; et cette sonnette impérieuse qui commande même la nuit! Quelquefois des souffrances qu'il faut dissimuler...., des injustices assez fréquentes à dévorer......, et de la dureté!!!

—O mon Dieu! fit Jeanne en prenant les deux mains de sa vieille nourrice, as-tu donc tant souffert?

—Non vraiment, chere enfant; mais beaucoup d'autres y sont exposés. J'ai eu bien des moments de découragement et de dégoût. Il n'est pas facile de faire abnégation de sa volonté, de son humeur et de ses plaisirs; nous avons, nous aussi, tout cela à sacrifier. Voilà pourquoi il faudrait toujours graver la religion dans le coeur des domestiques; autrement ils n'ont pas la force d'accepter leur position. Ils ne sont ni discrets, ni fidèles. L'emploi du temps n'est point l'objet principal de leurs réflexions chaque matin. La mauvaise humeur, les réponses impolies, le désir d'aller au dehors causer, médire, calomnier; la coquetterie, tous les défauts et tous les vices résultent de leur manque de foi. Il se font une habitude de n'être point considérés; ils vivent au jour le jour, comme des esclaves indifférents à leur sort.

Mais aussi, Jeanne, je vous dirai qu'une servante qui aime Dieu jouit d'un bonheur ignoré des maitres, et que cela est juste.

D'abord, nous n'avons pas vos charges; notre loyer est toujours payé; le bois, les aliments, l'argent nous arrivent sans que nous sachions comment! Pas d'impots, aucune dépense d'obligation! Eh bien, on est à, à son ouvrage; on se dit: Peu importe, après tout, de gagner le ciel dans une cuisine, dans une lingerie ou dans un salon éblouissant! Il y a certains moments où l'on se croit chez soi. On est glorieuse lorsqu'une amie remarque la bonne tenue de la maison ou la ceiffure de la maitresse.

Le devoir devient une affaire de coeur. Les maitres finissent par vous distinguer; on a les clefs, la confiance: c'est un bonheur complet.

Le soleil baissait; il fallut absolument quitter les pinceaux. Marianne remit remit tout en ordre jusqu'au lendemain.

LA FEMME DE CHAMBRE DE LA JEUNE PERSONNE.

A l'heure accoutumée, l'atelier étant disposé pour recevoir madame de Liancourt et sa fille, Marianne reprit la suite de son histoire:

Me voici arrivée à une des plus belles, et en même temps des plus tristes circonstances de ma vie. Je demande qu'on me pardonne si je m'attendris au souvenir d'une créature angélique, au souvenir de Gabrielle.

Vous vous souvenez que je devais quitter le service de madame Laroche pour prendre celui de sa fille. Cette marque de confiance hâta le développement de mes idées; je compris très-bien que mon rôle changeait.

J'écrivis au pays; ma nouvelle position plus infiniment à la fermière. Dans une lettre qu'elle me fit écrire par le maitre d'école, elle eut soin de m'instruire de mes nouveaux devoirs.

Chère Marianne, me disait-elle, tu n'es plus une enfant; songe à l'importance et à la dignité de ta nouvelle condition. Etre la femme de chambre d'une jeune fille, c'est en être à la fois la servante et l'amie, la confidente et la gardienne. Or, comprends-tu qu'elle va être ta responsabilité! En conséquence ne va pas flatter ses goûts, avoir des complaisances dangereuses, exciter sa vanité, l'entretenir des agréments de sa personne. Tu dois, au contraire, modérer sa coquetterie, et ne pas attacher trop d'importance à sa toilette. Ne fais pas une poupée de ta jeune maitresse, comme je le vois faire ici pendant la belle saison. Fais-lui aimer le travail; aie le courage de lui rappeler respectueusement ses devoirs, si elle venait à les oublier. Elle est jeune; honnête comme tu l'es, vous ne pouvez manquer de vous attacher l'une à l'autre, et cette liaison durera toujours.

(A continuer.)

LE FERMIER VETERINAIRE

OU

Methode aussi economique que facile de Preserver et de guerir les animaux Domestiques, de plus grand nombre de leurs maladies.

PHARMACIE

OU METHODE POUR PREPARER ET EMPLOYER SOI-MEME LES MEDICAMENTS.

N'employez jamais que la première sorte; son prix n'est pas assez élevé pour qu'on doive viser à l'économie en employant des qualités inférieures: l'aloès le plus pur ne coûte que 20 centimes l'once.

L'aloès est en même temps purgatif et vermifuge; quoique très actif, il n'irrite pas les intestins. Comme vermifuge, il agit instantanément; comme purgatif, son action n'a lieu qu'au bout de 12 à 18 heures. On l'administre un peu avant de donner à manger à l'animal.

12. La dose pour la race chevaline est de 30 grammes (deux onces), pour l'espèce bovine, de 50 centigrammes pour la race ovine et porcine, de 5 à 25 centigrammes pour le chien, selon sa taille, et de 5 centigrammes pour le chat.

13. On l'administre sous forme liquide au cheval, au boeufs, à la brebis, à la chèvre et au porc. On fait bouillir la dose prescrite dans un ½ litre d'eau, en ayant soin de suspendre l'aloès dans un sachet à grandes mailles, pour qu'il se dissolve sans s'attacher au fond; d'un autre côté on fait bouillir cinq minutes dans ½ litre d'eau une grosse poignée d'oseille avec une noisette de beurre; on mêle les deux dissolutions, on les fait avaler tiède à l'animal, en lui tenant la bouche ouverte au moyen d'un bâillon et indroduisant ainsi impunément le goulot de la bouteille pleine de ce liquide. On pourrait l'administrer dans de l'eau blanche, eau de son bouilli. On laisse ensuite manger l'animal.

Si cette purgation ne produisait pas les effets voulus, on recommencerait au bout de deux jours, en ajoutant à la dissolution, pour les grands animaux, 4 grammes de jalap et 2 grammes de scammonée, incorporés dans du miel préalablement; et, pour les petits, 25 centigrammes de l'une et de l'autre substance; mais cette addition sera rarement necessaire.

14. Aux chiens et aux chats, on l'administre en poudre, ou en grumeaux gros comme un pois, dans un peu de beurre ou de fromage frais, qu'on leurs jette dans la gueule tient ensuite les machoires serrées, jusqu'à ce qu'ils aient avalé le morceau.

15. On préserve les animaux de la vermine, des piqûres de taons, d'oestres et de toutes les mouches qui les agacent tant, surtout aux jours caniculaires, en les brossant soir et matin avec une dissolution de 4 grammes d'aloès dans un seau d'eau, et mieux avec l'eau quadruple (37). Quand la truie ou la chatte est suspecte de vouloir manger son part, ayez soin de laver le petit avec de l'eau aloétique; le dégoût étiendra leur voracité. Si le même instinct se décèle chez un poule pondeuse, placez, dans le lieu où elle pond d'habitude, un oeuf dans lequel vous auvez infiltré de l'aloès en dissolution, par un petit trou que vous boucherez ensuite avec de la cire, et avec l'aide d'une petite pipette en verre; la poule ne reviendra pas deux fois à ses mauvais penchants.

10 BAINS SEDATIES

16. Ces bains sont spécialement destinés aux animaux de petite taille, tels que moutons et chiens, etc.; les grands animaux n'étant susceptibles de prendre en général que les bains de rivière.

FORMULE. Dans une cuve longue, en bois ou en briques doublées de zinc, jaugeant ½ mètre cube environ, versez: